

Comité de suivi Politique de Cohésion

Lundi 12 février 2024



Ouverture de séance

La séance est enregistrée



ORDRE DU JOUR

Programmes 2014-2020 et Plan de relance européen

- Etat d'avancement et gestion de la performance des programmes régionaux et nationaux
 - Programmes opérationnels FEDER/FSE/IEJ
 - Programmes opérationnels nationaux FSE et IEJ
- Synthèses des audits
 - Programmes opérationnels FEDER/FSE/IEJ

Programmes 2021-2027

- Etat d'avancement et gestion de la performance des programmes régionaux et nationaux
 - Programme FEDER/FSE+/FTJ
 - Programmes nationaux FSE+ et FTJ

Communication

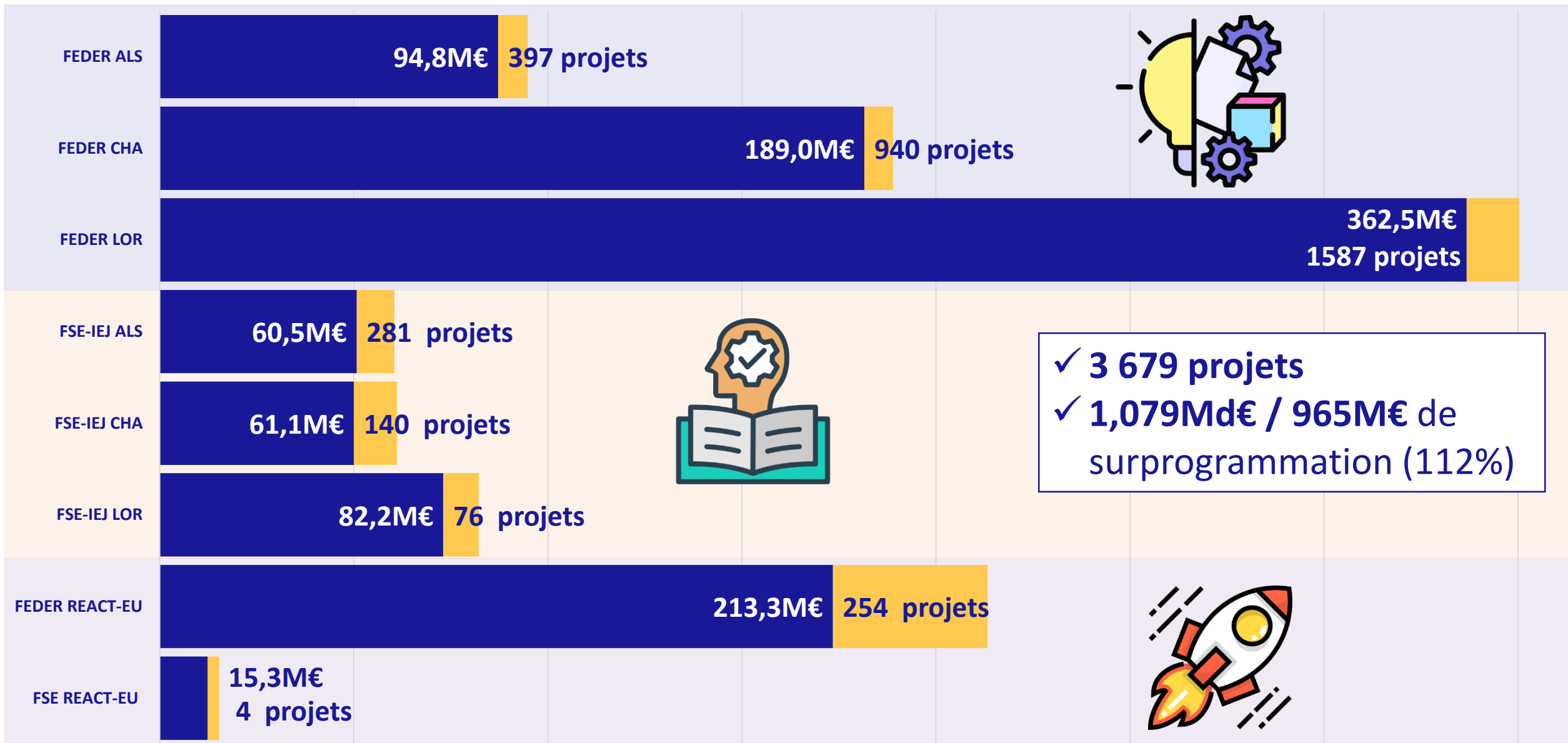


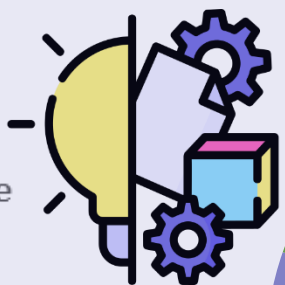
Programmes 2014-2020 et Plan de relance européen



Programmes opérationnels FEDER/FSE/IEJ

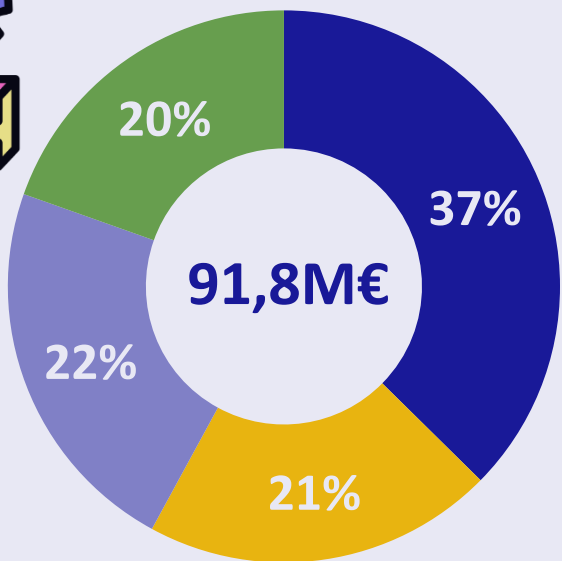
0 M€ 50 M€ 100 M€ 150 M€ 200 M€ 250 M€ 300 M€ 350 M€



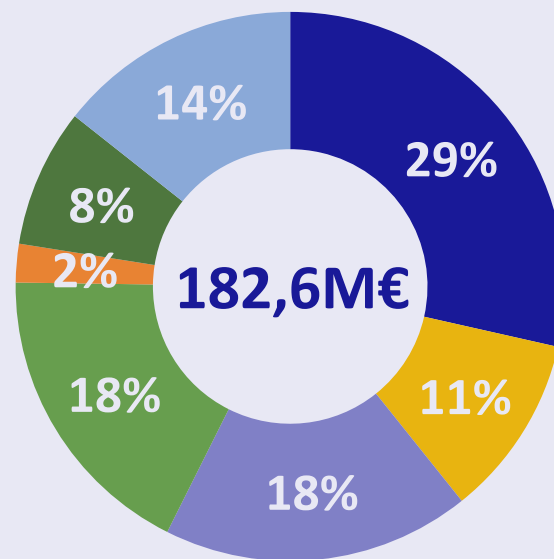


- RDI
- THD-Numérique
- Economie
- Transition énergétique
- Mobilité
- Climat-biodiversité
- Urbain

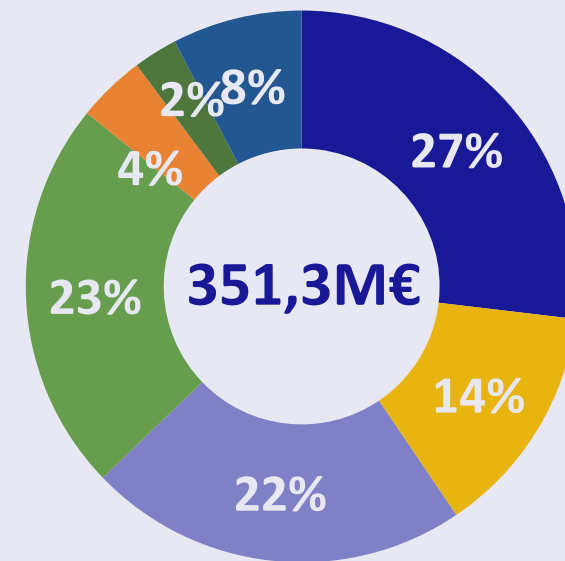
FEDER Alsace



FEDER Champagne-Ardenne

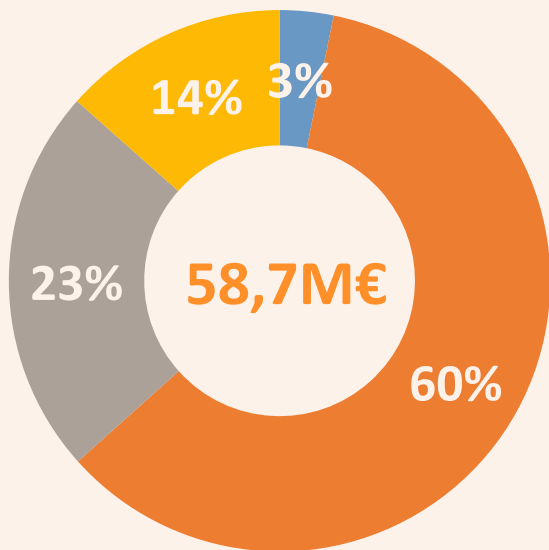


FEDER Lorraine

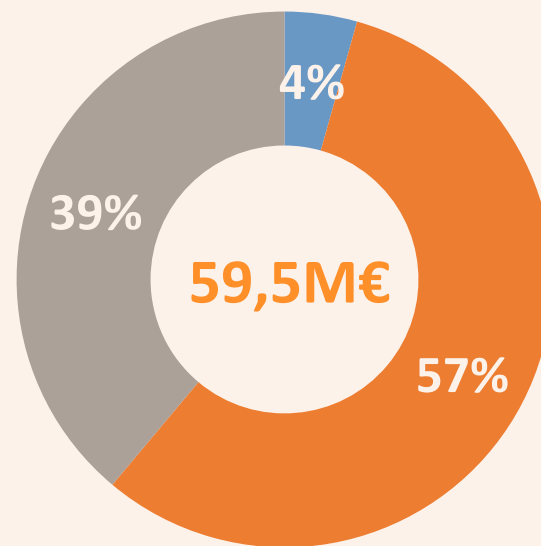


- Santé
- Formation
- Emploi des jeunes
- ESS/créa-reprise

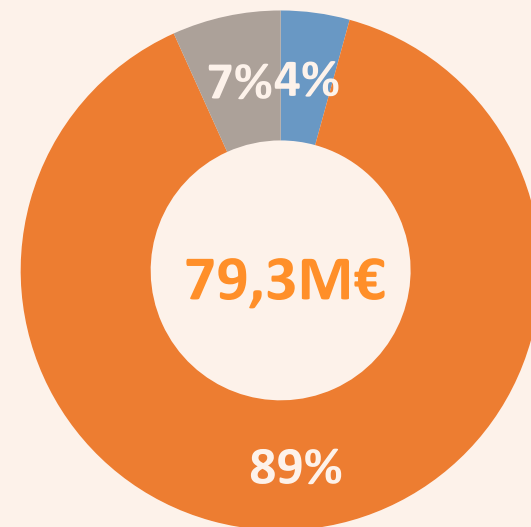
FSE-IEJ Alsace

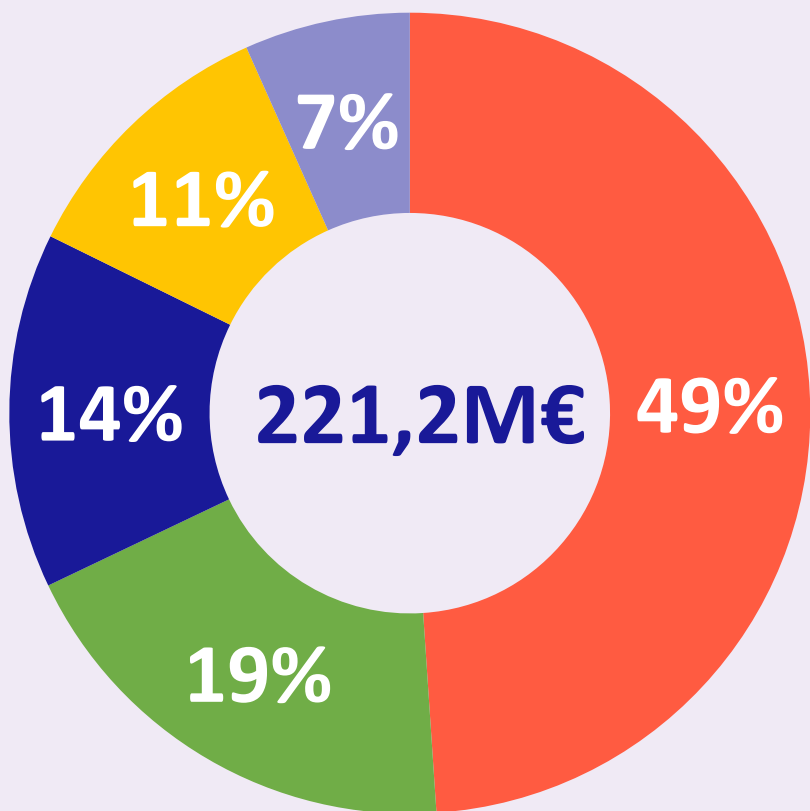


FSE-IEJ Champagne-Ardenne

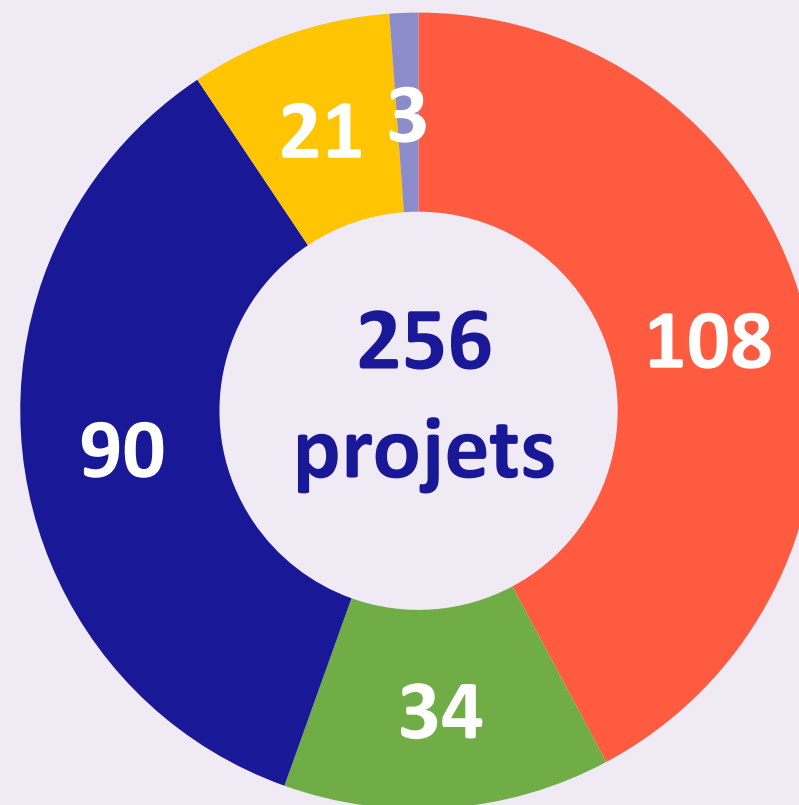


FSE-IEJ Lorraine



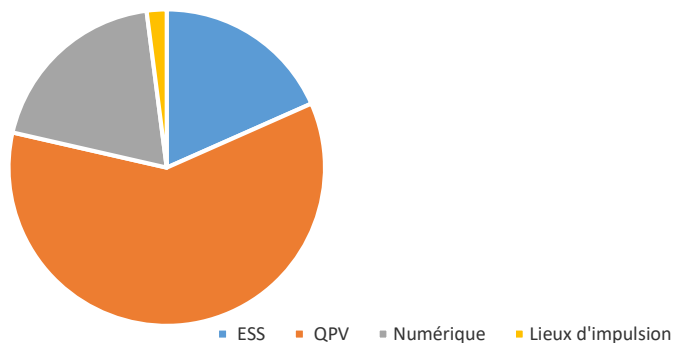


- Santé
- Réno. thermique
- Dév. éco.
- Numérique
- Formation



Bilan de la programmation 2014-2020 – Eurométropole de Strasbourg

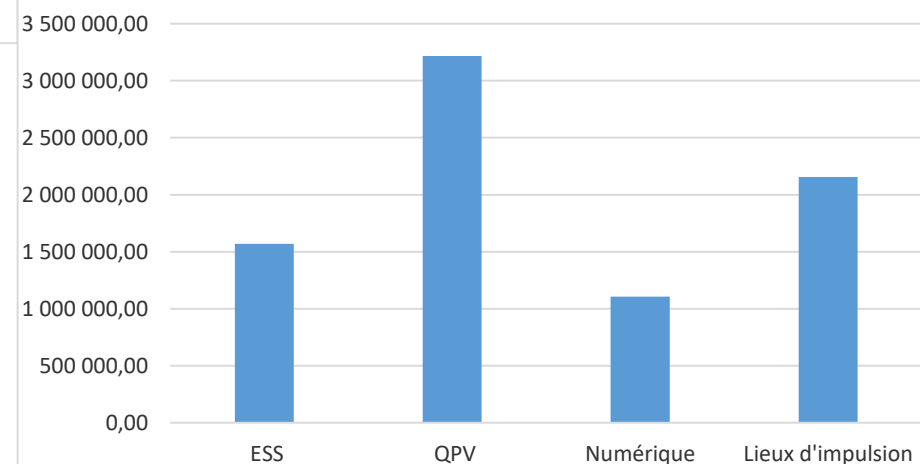
Répartition thématique des dossiers programmés



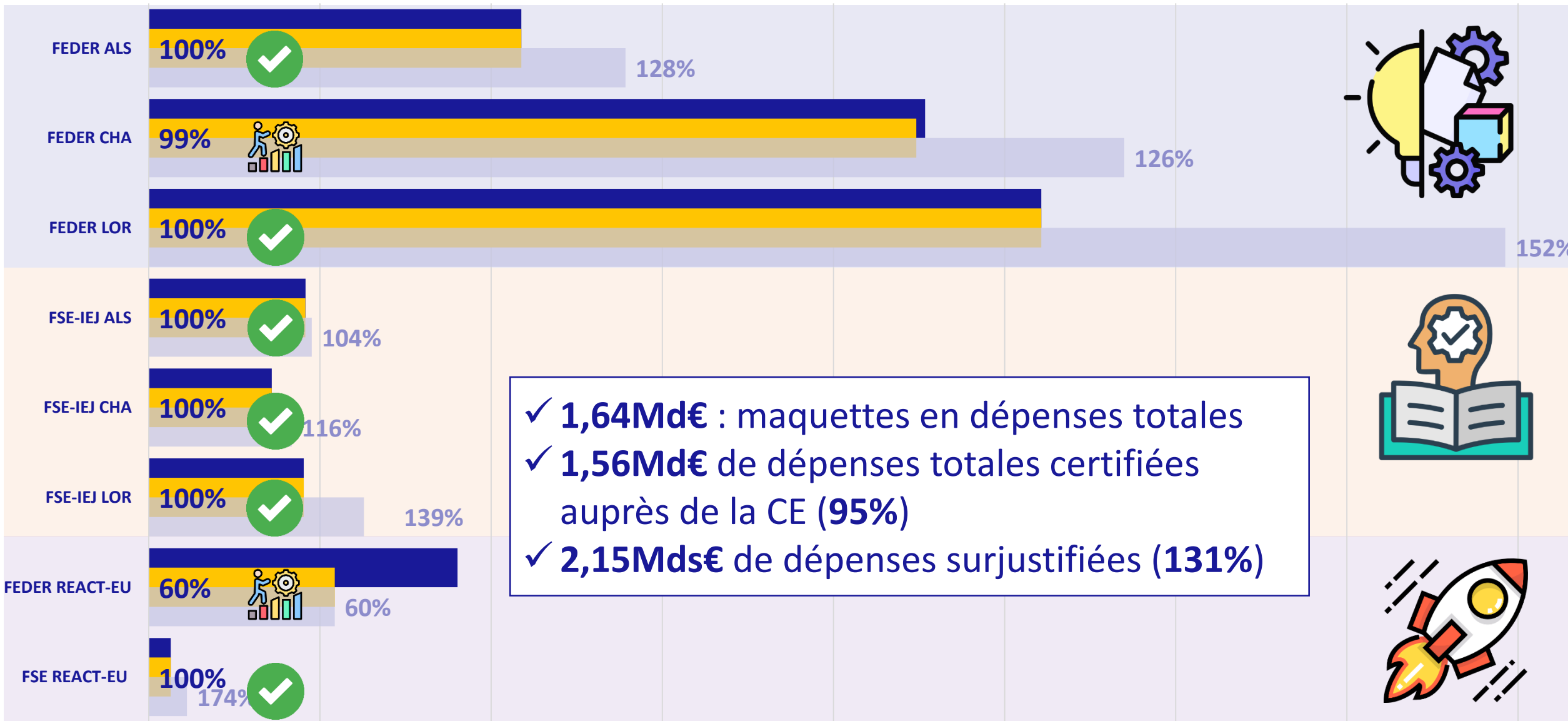
Taux de programmation de 101 %

Taux de paiement de 86,5 %

Montant programmé par catégorie de projets

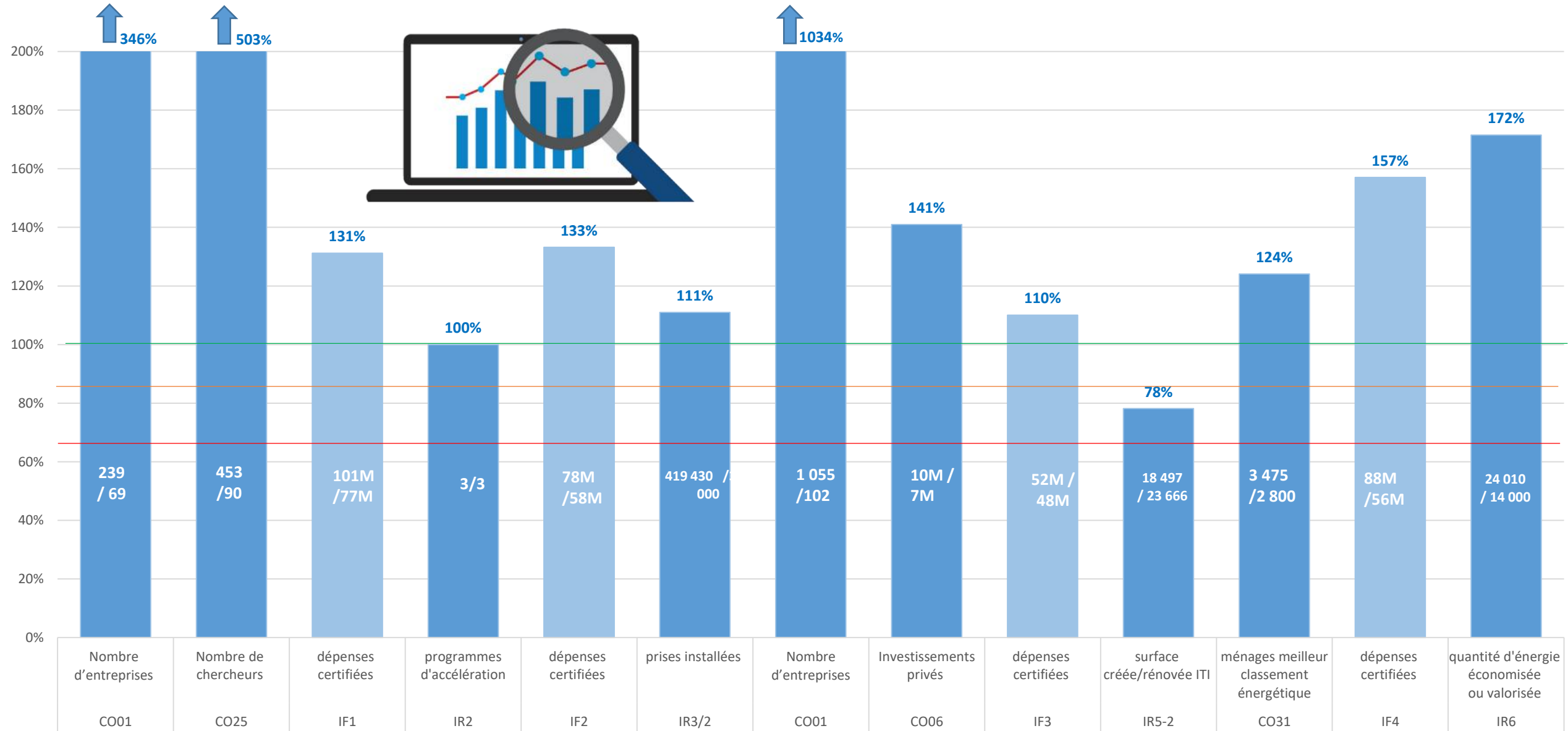


0 M€ 100 M€ 200 M€ 300 M€ 400 M€ 500 M€ 600 M€ 700 M€ 800 M€ Millions

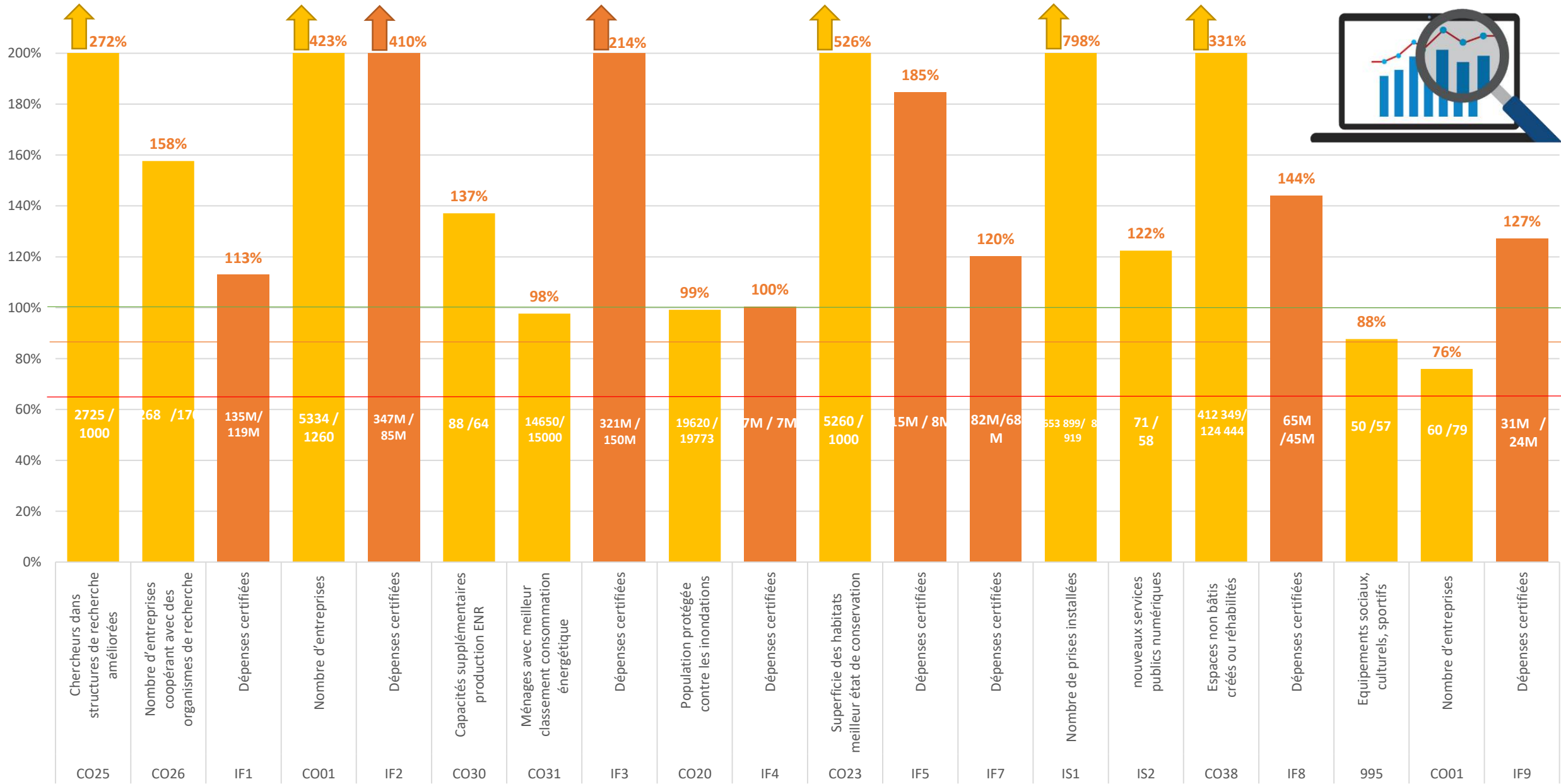


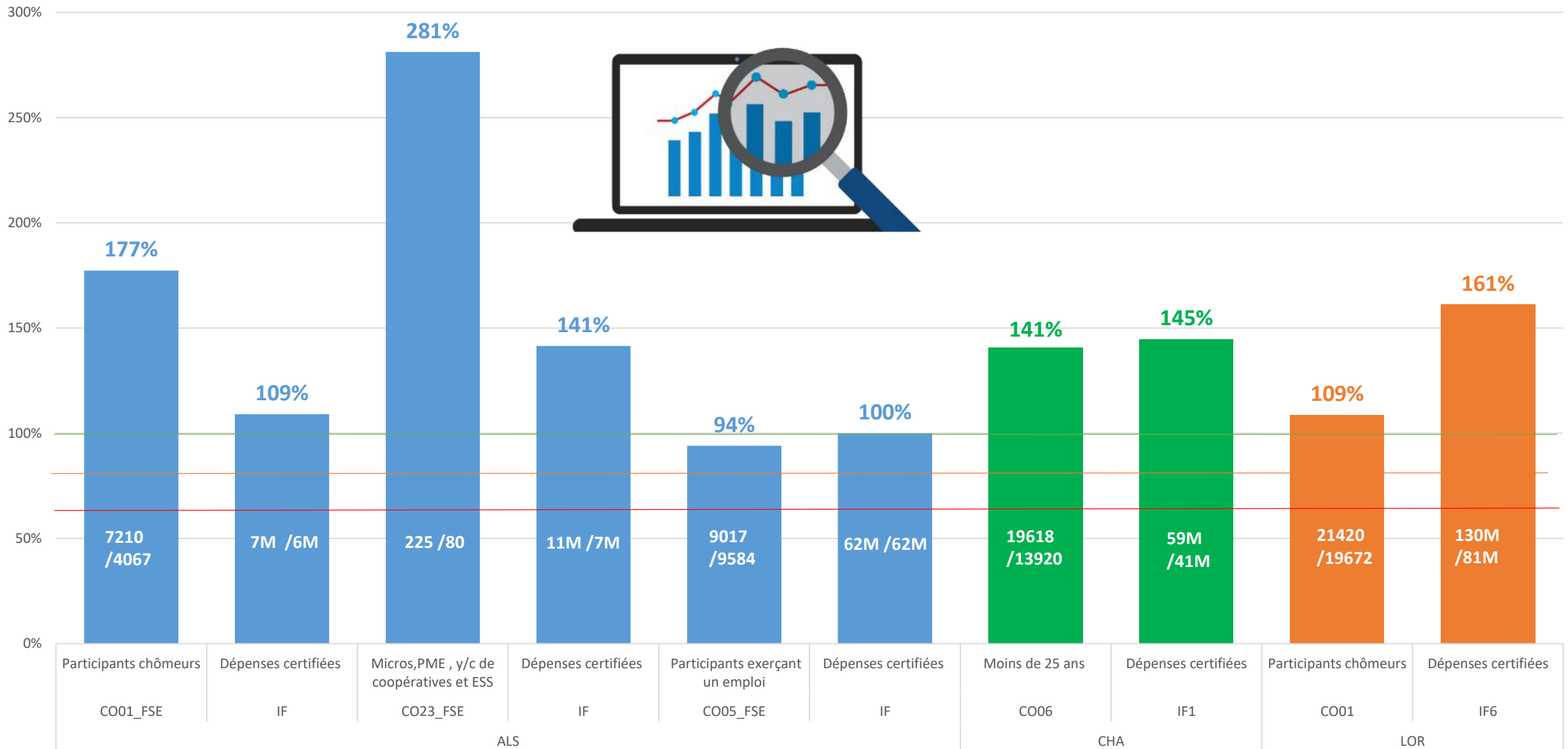
✓ **1,64Md€** : maquettes en dépenses totales
✓ **1,56Md€** de dépenses totales certifiées auprès de la CE (**95%**)
✓ **2,15Mds€** de dépenses surjustifiées (**131%**)

■ Maquette coût total ■ Certification validée CE ■ Surjustification





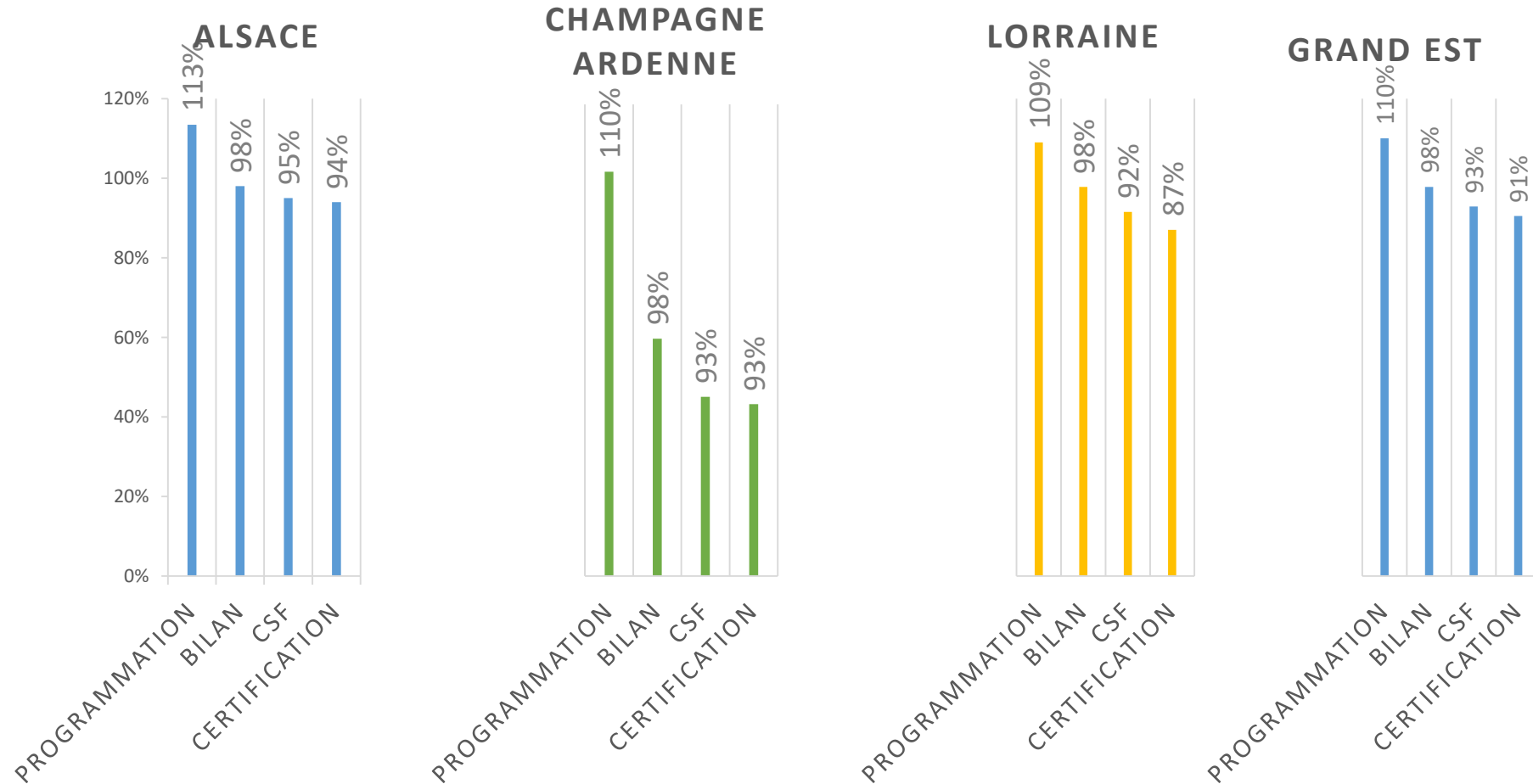




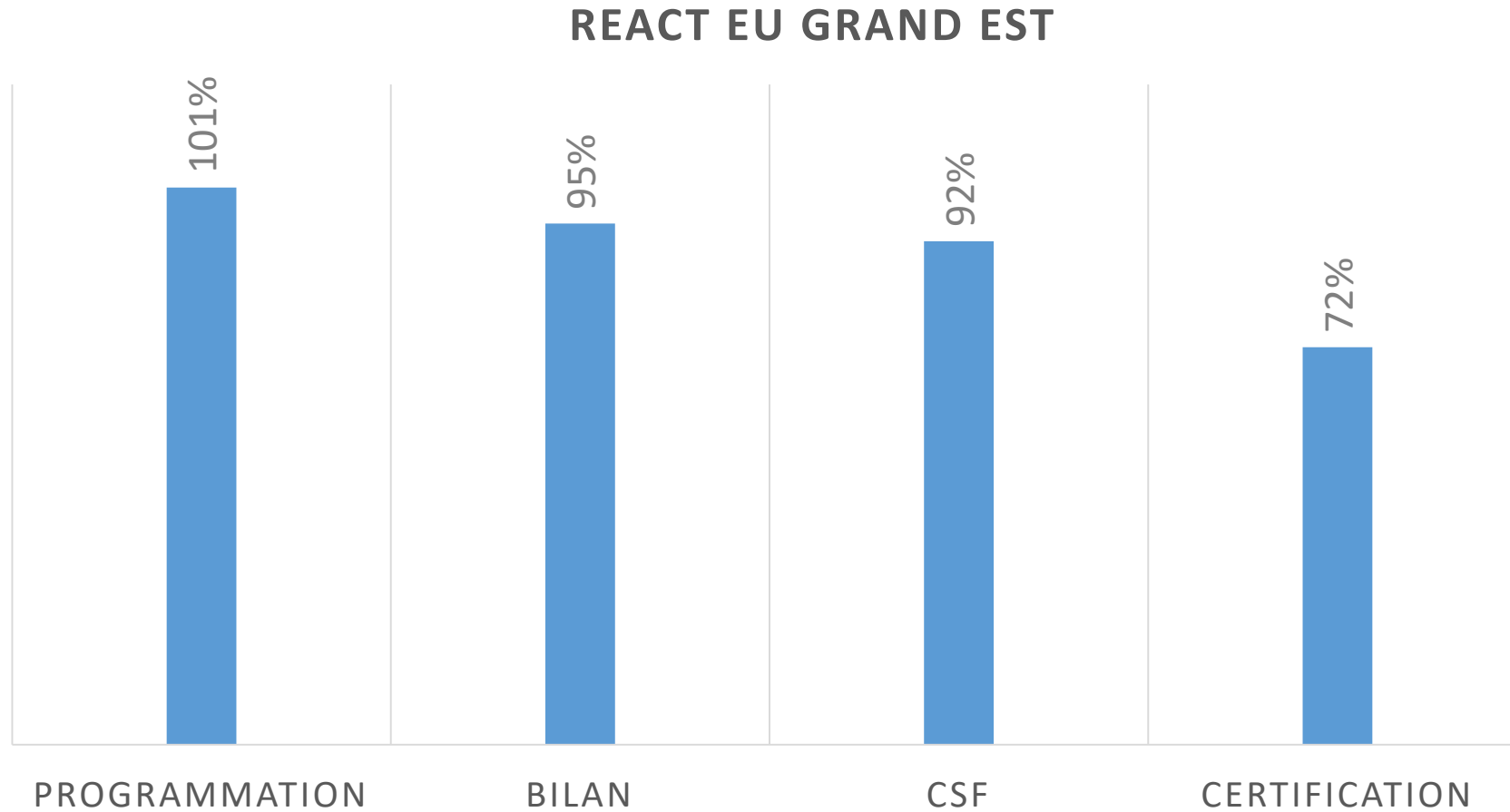


Programmes opérationnels nationaux FSE et IEJ

Avancement financier du PON FSE, en coût UE y compris REACT EU



Avancement financier en coût UE de l'axe 5 du PON FSE REACT EU



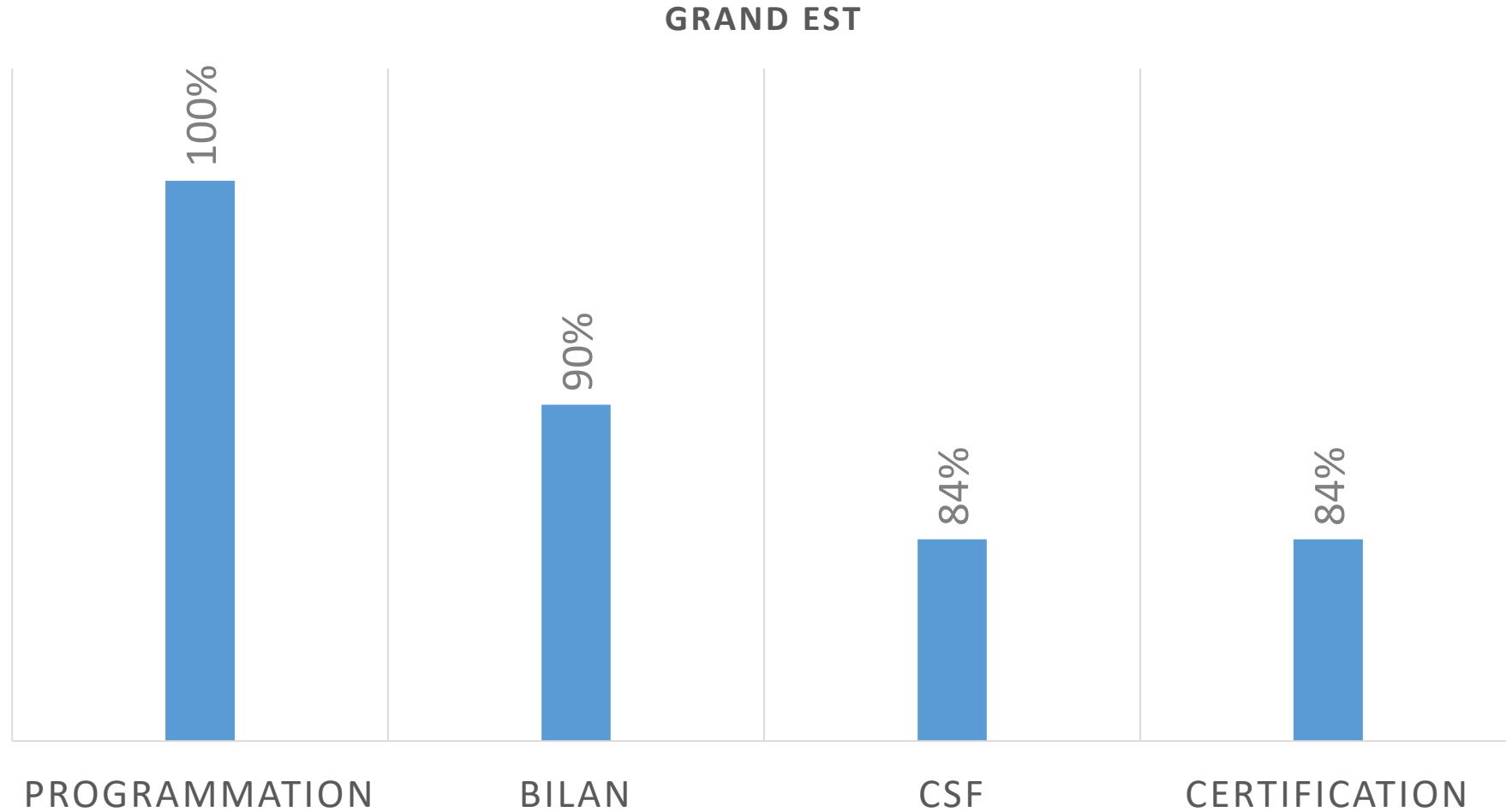
Clôture PON FSE 2014/2020

Bilans et CSF restants à traiter par les OI :

- Alsace : CSF et validation AC terminés
- Champagne Ardenne : un dernier contrôle de service fait REACT EU en cours de réalisation
- Lorraine : tous les CSF sont traités, 8 CSF REACT EU et un CSF axe 3 sont en cours validation par l'AC

Conventions de subventions globales 2014/2020 : 5 OI sur les 11 de la période 14/20 ont soldé leur convention de subvention globale

Avancement financier en coût UE du PON IEJ



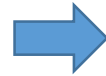


Synthèses des audits

Programmes opérationnels FEDER/FSE/IEJ

L'AUTORITÉ D'AUDIT

Autorité désignée par l'état membre et fonctionnellement indépendante des autorités de gestion



En France, l'ANAFE autorité nationale d'audit des fonds européens (CICC jusque novembre 2023)

Son rôle :

Apporter à la Commission Européenne l'assurance du bon fonctionnement des systèmes de gestion et de contrôle et de la légalité et la régularité des dépenses déclarées ...

...par la réalisation de différents types d'audits (audit des comptes, audits systèmes, audits d'opérations) afin :

- ✓ d'élaborer un rapport annuel de contrôle (RAC)
- ✓ d'émettre un avis d'audit

LE SERVICE D'AUDIT DES FONDS EUROPEENS DE LA REGION GRAND EST

Service placé sous l'autorité fonctionnelle de l'ANAFE et sous l'autorité hiérarchique du président de la Région.



6 auditeurs, agents de la Région, répartis par binômes aux sièges des anciennes régions composant le Grand Est

Son positionnement :

Un protocole d'accord entre l'ANAFE et la Région Grand Est prévoit:

- ✓ La mise à disposition d'une équipe d'audit par la région
- ✓ Un positionnement adéquat afin de garantir l'indépendance des travaux d'audit menés (séparation fonctionnelle de la gestion et de l'audit des fonds européens).

Ses modalités d'action :

- ✓ Application de normes d'audit international
- ✓ Procédure de vérification de la piste d'audit détaillée par l'ANAFE

LE SERVICE D'AUDIT DES FONDS EUROPÉENS DE LA RÉGION GRAND EST

Une activité déterminée par l'ANAFE:

Auditer des opérations financées par l'autorité de gestion Région Grand Est :

- ✓ dans le cadre des PO FEDER, FSE, INTERREG Rhin supérieur
- ✓ sur la base d'un échantillon représentatif de dépenses déclarées à la CE

Avec plusieurs objectifs :

- ✓ Vérification de l'éligibilité des dépenses déclarées au regard des règles européennes et nationales
- ✓ Vérification des engagements contractés dans la convention liant les parties

Et des conclusions dans des rapports d'audit portant :

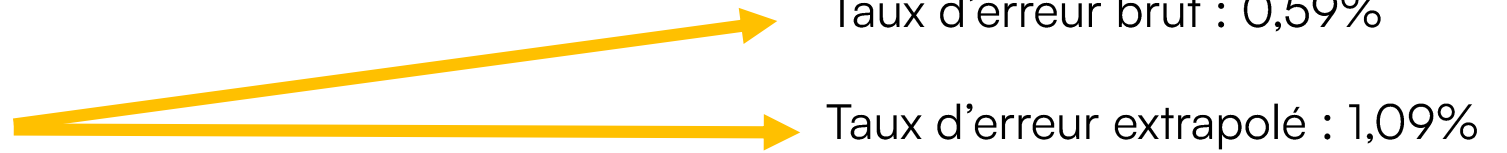
- ✓ Notification d'irrégularités financières ou non financières
- ✓ Formulation de recommandations destinées à améliorer le système de gestion

Retour sur les dernières campagnes d'audit

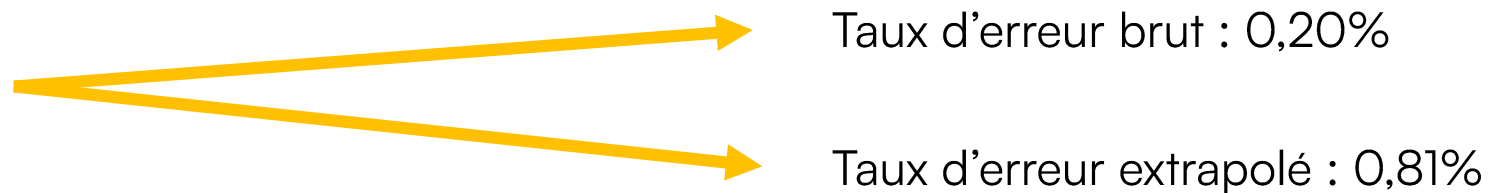
- Un taux d'erreur par campagne d'audits inférieur au seuil de 2% admis par la Commission Européenne
- Des rapports annuels de contrôle validés sans réserve par l'autorité d'audit

- PO FEDER/FSE Grand Est

- Campagne 2022)



- Campagne 2023



RETOUR SUR LES DERNIÈRES CAMPAGNES D'AUDIT

- Des recommandations émises par l'autorité d'audit à destination de l'autorité de gestion afin d'améliorer le système de gestion et de contrôle

- Des points d'attention thématiques avec une incidence financière potentiellement significative en cas d'irrégularité

Marchés publics:

- ✓ **Recommandation** : sensibiliser les bénéficiaires dès l'instruction du dossier sur le niveau d'exigence attendu en matière de traçabilité de la piste d'audit
 - ➡ Disposer de pièces permettant d'attester du respect des règles de la commande publique et des principes de libre accès, transparence et égalité de traitement
 - ➡ Conserver toutes les pièces des procédures (marché initial, avenants...)
- ✓ **Recommandation** : informer les bénéficiaires des attendus relatifs aux mesures de prévention et de détection des risques de conflit d'intérêt dans les procédures de marché
- ✓ **Corrections financières** : lignes directrices et taux de corrections prévus dans une décision de la Commission Européenne de mai 2019

RETOUR SUR LES DERNIÈRES CAMPAGNES D'AUDIT

Aides d'état :

- ✓ Identifier dès l'instruction les opérations concernées et veiller au choix d'un régime d'aide approprié
- ✓ Vérifier l'ensemble des critères du régime d'aide lors du contrôle de service fait (incitativité de l'aide, coûts admissibles, taille de l'entreprise...)

Publicité :

Recommandation : Vérifier et conserver les éléments relatifs à la publicité de l'aide européenne

➡ Respect des règles relatives à la publicité européenne sur tous les supports (affichage physique, site internet, communications ...)

➡ Irrégularité sans incidence financière sur 2014/2020 mais correction jusqu'à 3% de la subvention européenne sur 2021/2027

RETOUR SUR LES DERNIÈRES CAMPAGNES D'AUDIT

Eligibilité des dépenses déclarées:

- ✓ Disposer des pièces comptables relatives aux dépenses (factures, preuves d'acquiescement)
- ✓ Conserver des justificatifs non comptables (rapports, compte-rendus de réunions, justificatifs du statut des bénéficiaires de formation, photos des numéros de séries des machines acquises...) afin d'attester de la conformité de l'opération réalisée avec les éléments conventionnés

Indicateurs de performance :

Recommandation : Vérifier la cohérence des indicateurs et disposer des justificatifs permettant d'assurer la qualité des valeurs déclarées

CONCLUSION

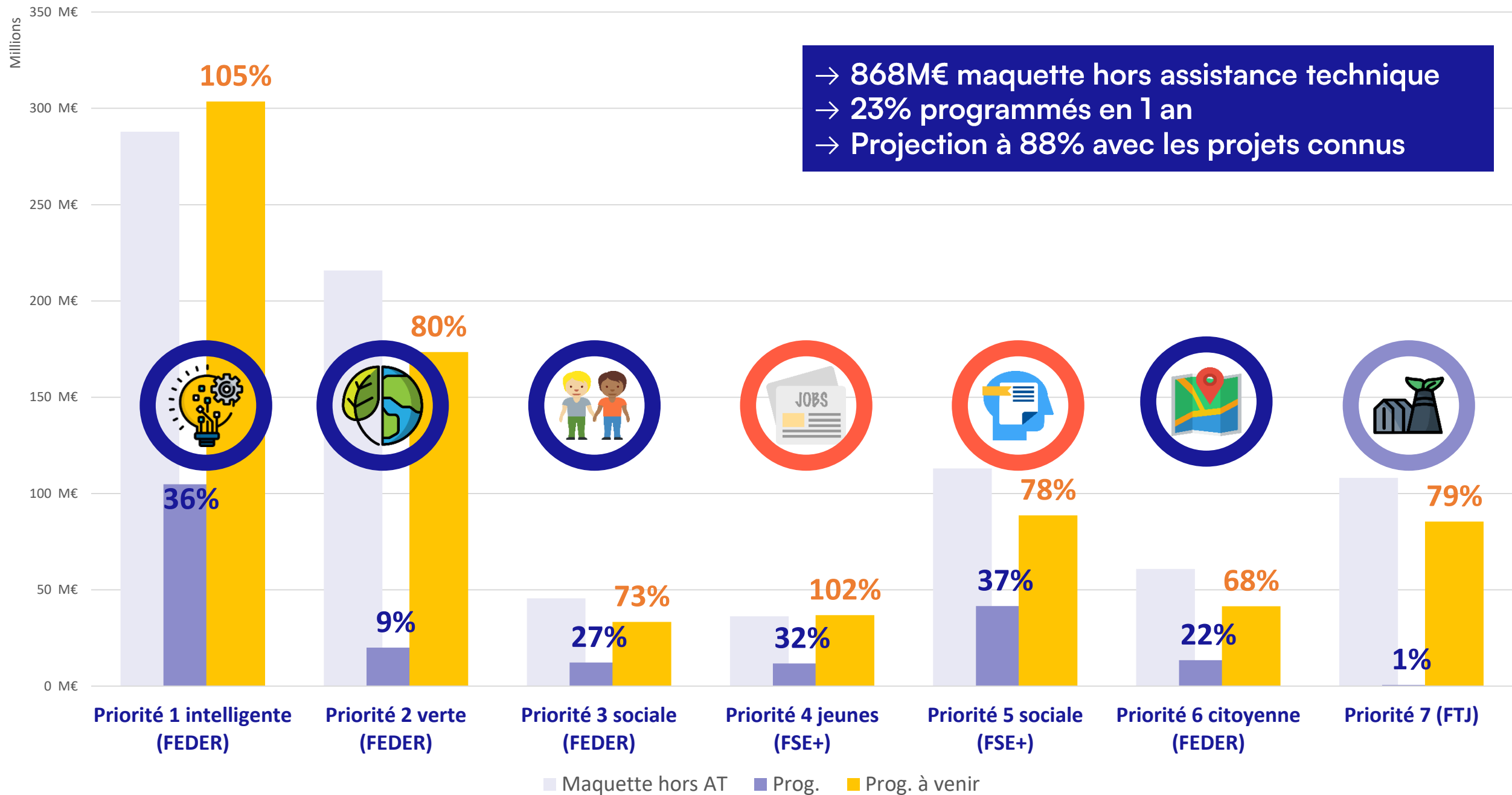
Les Etats membres doivent veiller à la légalité et la régularité des dépenses inscrites dans les comptes présentés à la Commission.

Les autorités de gestion et d'audit désignées par les Etats membres apportent chacune leur contribution à cette mission :

- ✓ Par la qualité des vérifications de l'autorité de gestion avec des analyses approfondies lors de l'instruction et du contrôle de service fait des dossiers
- ✓ Par l'examen a posteriori d'un échantillon d'opérations réalisé par l'autorité d'audit



Programmes 2021-2027



2021-2027: un démarrage rapide de la nouvelle programmation

- Taux de programmation : **23%** soit 2 325 812 € de FEDER
- **10 dossiers** programmés entre juin et novembre 2023
- **2 mesures** du programme FEDER mobilisées :
 - *B- Soutenir la création et le développement des entreprises pour un développement équilibré du territoire:*
 - 9 projets: ESS / centralités de petites communes / QPV
 - ❖ Mise à niveau du parc de matériel de POLE SUD CDCN Strasbourg (471 300 € de FEDER)
 - *D- Soutenir le développement de la santé de proximité:*
 - 1 projet:
 - ❖ Aménagement de la MUS du quartier de l'Elsau (323 131 € de FEDER)

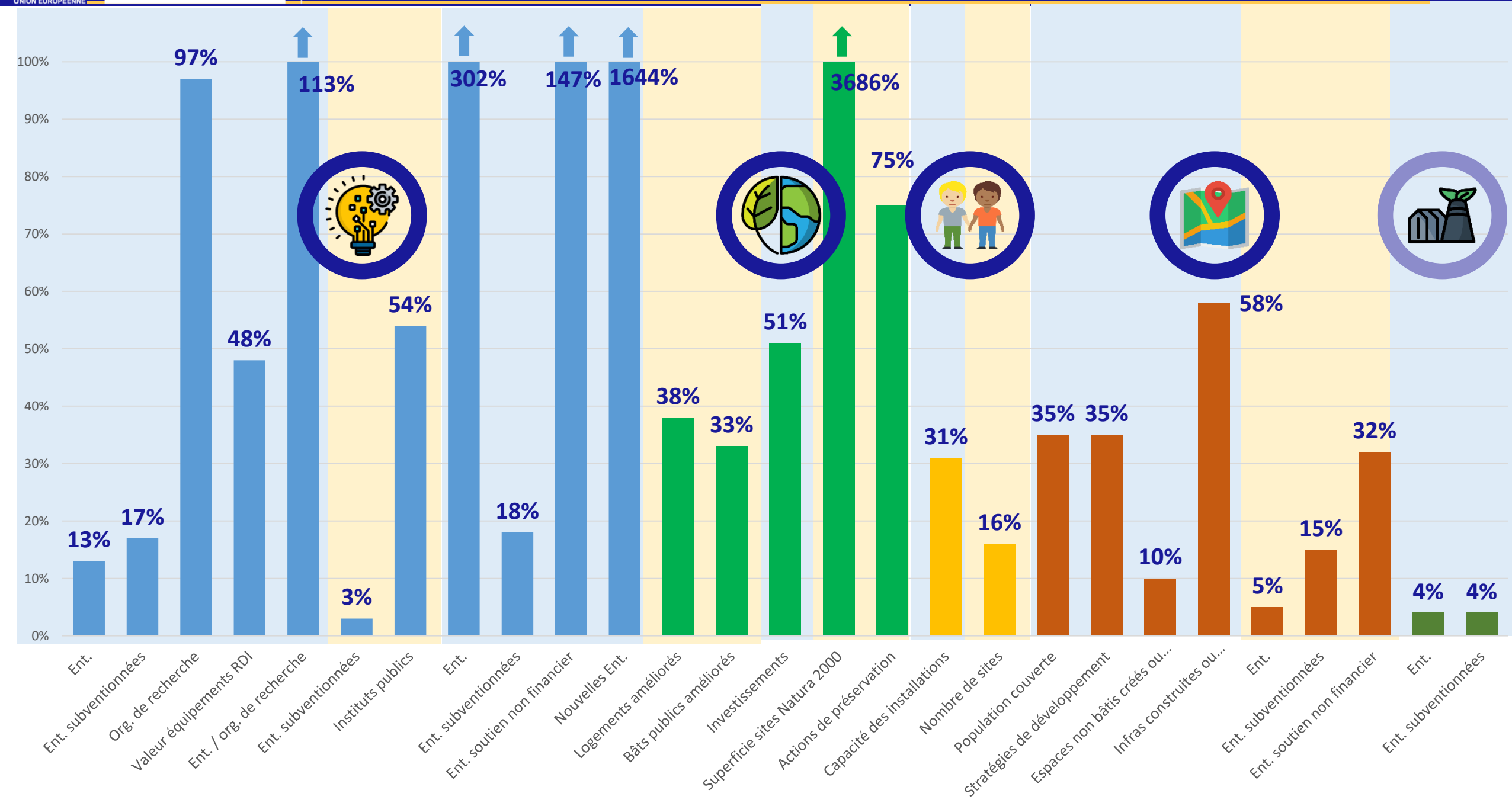


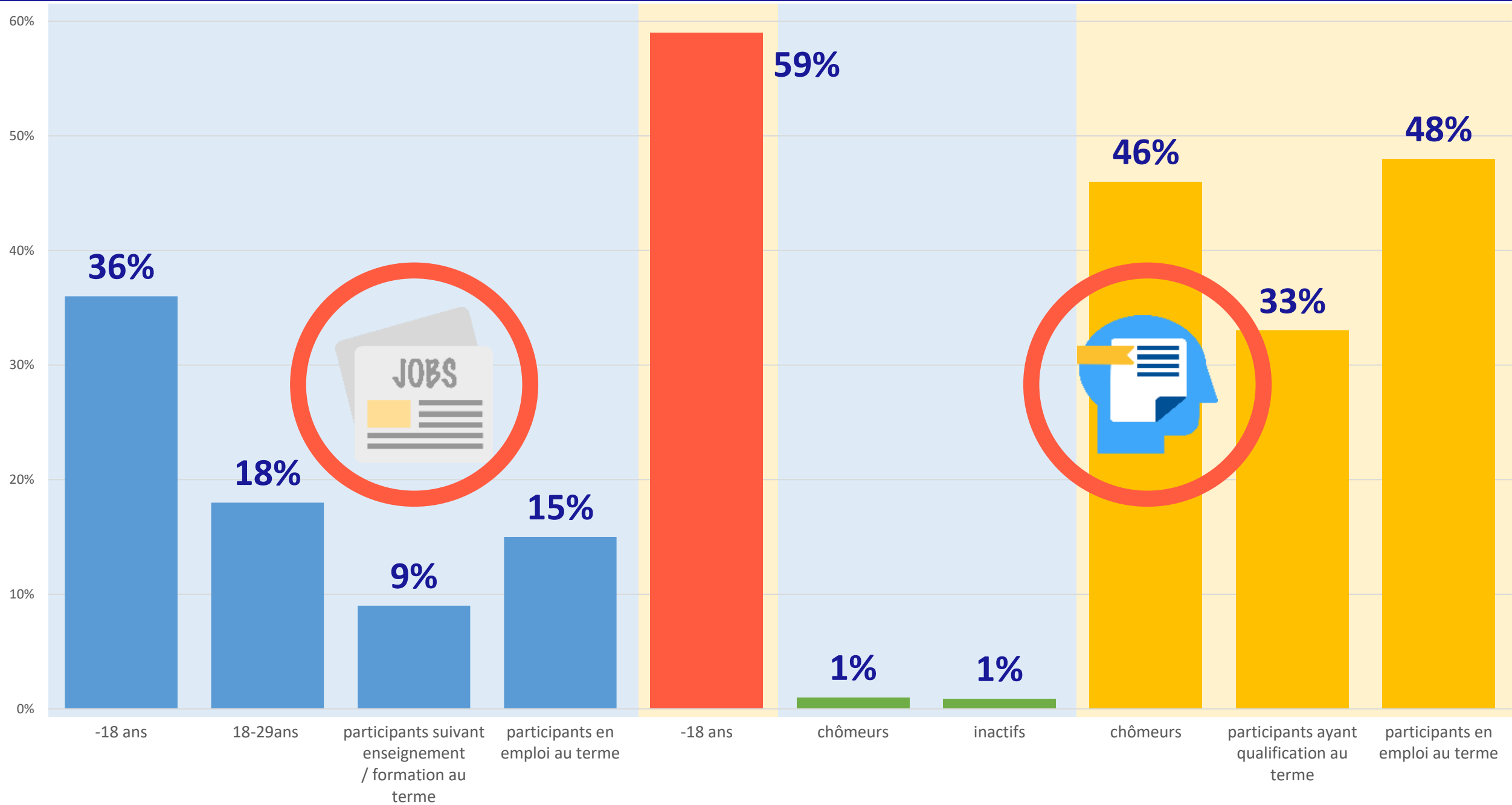
Perspectives à court terme:

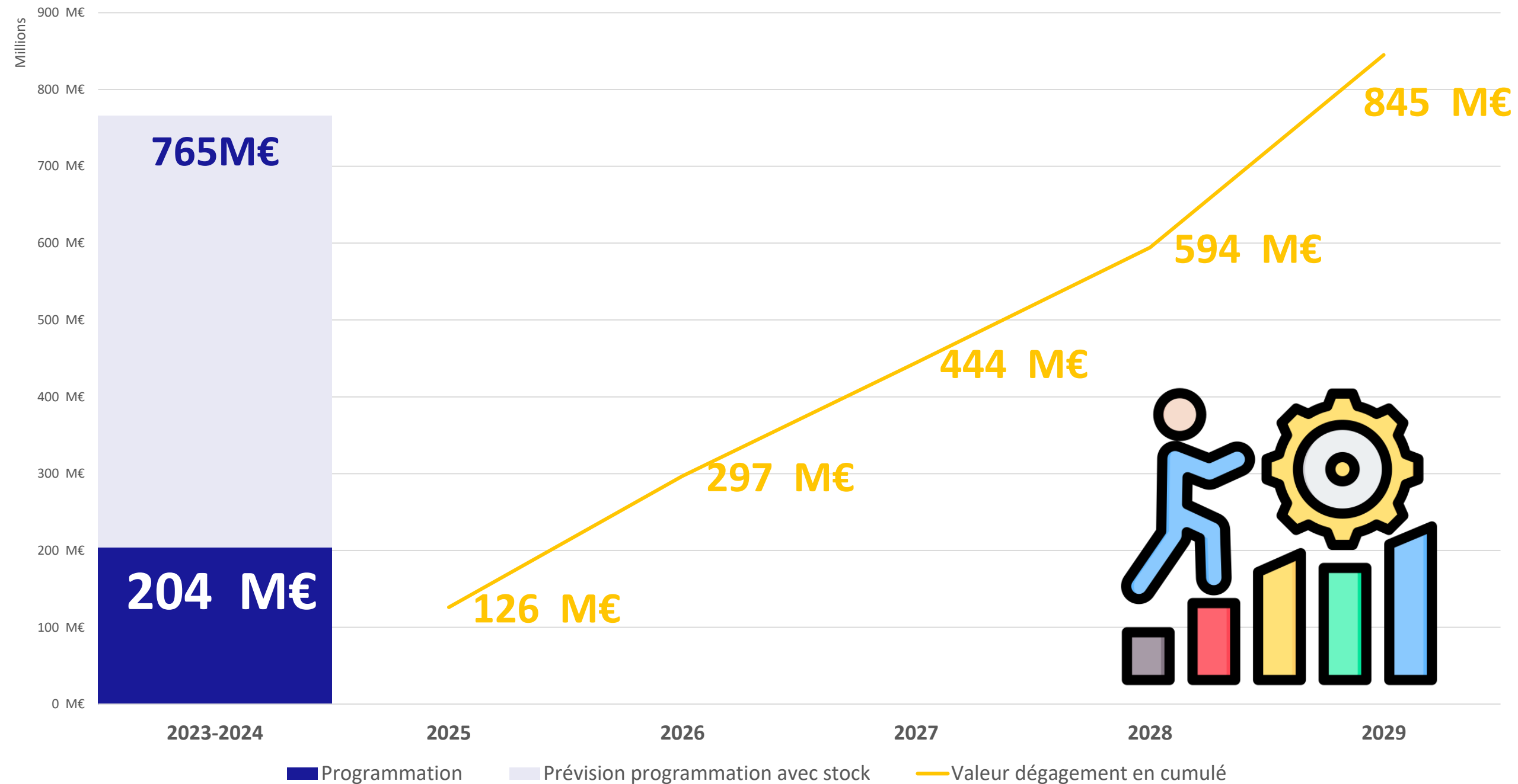
6 projets en cours de programmation:

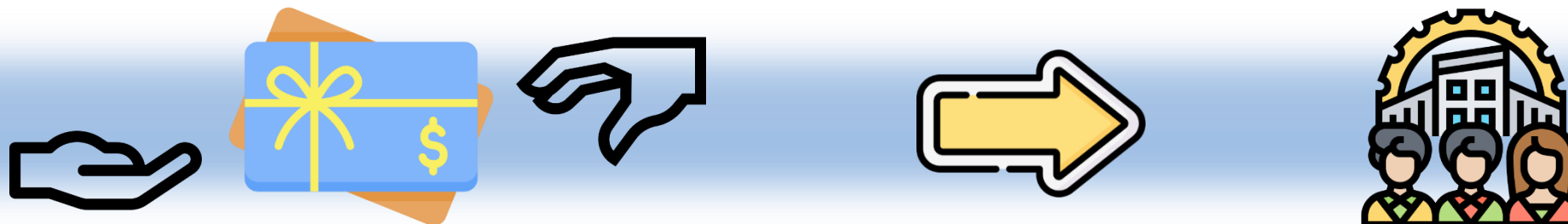
- 1 440 430 € de FEDER qui porteront le taux de programmation à 38 %
- 3 dossiers sur la **mesure E**: *Soutenir le développement et l'amélioration du cadre de vie des territoires en besoin*







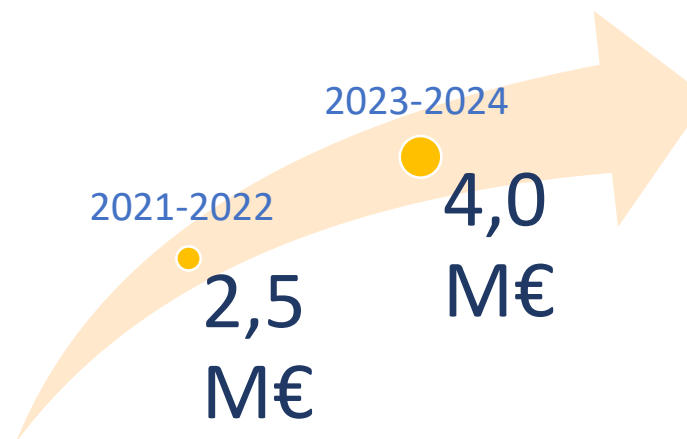




Dispositif de soutien à la Création d'Entreprise en Grand Est – depuis 2021

- ✓ Parcours d'accompagnement à la création d'entreprise
- ✓ Demandeurs d'emplois, jeunes de – de 30 ans, salariés en reconversion professionnelle
- ✓ 75 opérateurs labellisés en Grand Est

Soutien FEDER
O.S. 1.3
Développement
économique



- ✓ Parcours de formation et d'accompagnement individualisés
- ✓ Jeunes 16-25 ans éloignés de l'emploi



- ✓ 4 écoles en GE
- ✓ 24 sites

- ✓ 3 dossiers programmés
- ✓ 4 dossiers à instruire

- ✓ 6,9 M€ FSE programmé
- ✓ 5 M€ FSE en instruction



20 juin 2024
Evénement de valorisation

+ 2 500 participants à ce jour



Programmes nationaux FSE+ et FJT

Programme National FSE+

Le PN FSE+ comprend 7 priorités dont 3 centrales :

- Priorité 1 : favoriser l'insertion professionnelle et inclusion sociale
- Priorité 2 : renforcer l'emploi des jeunes et la réussite éducative
- Priorité 3 : accompagner les mutations économiques, améliorer les compétences et les systèmes d'éducation

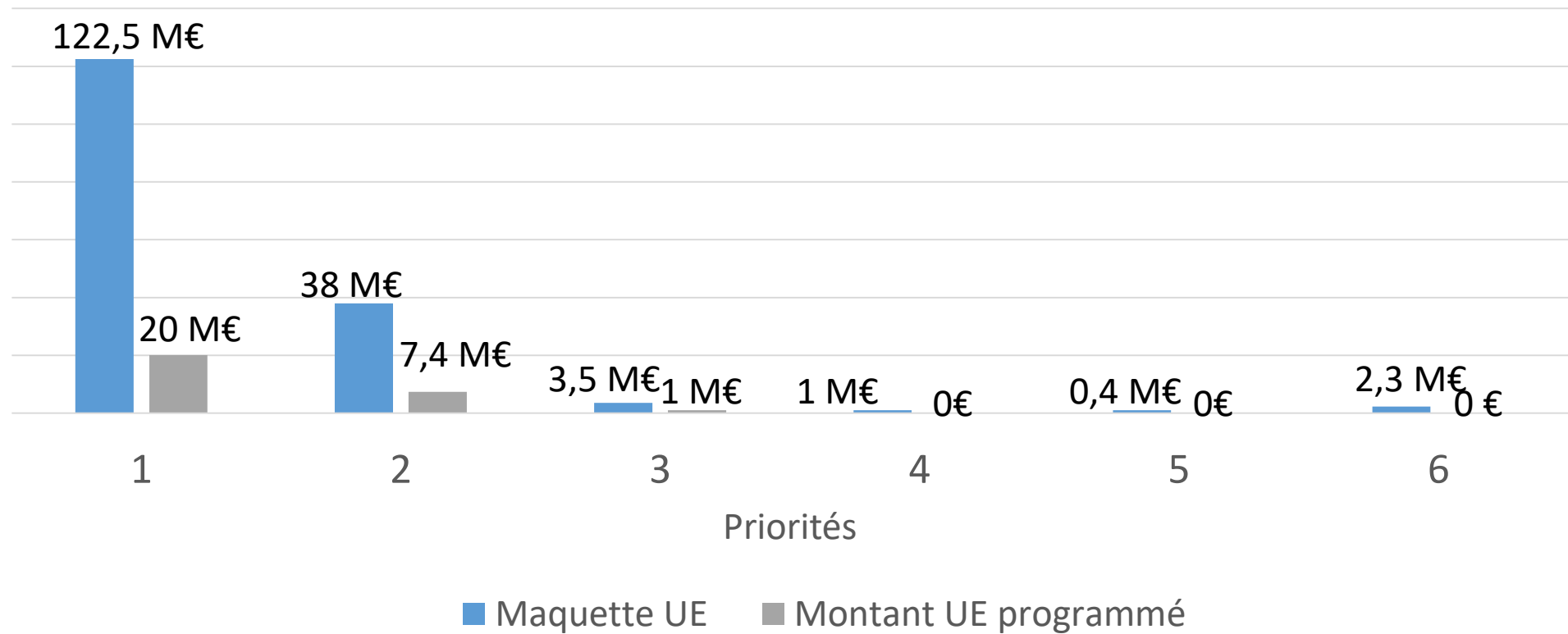
et 3 priorités complémentaires :

- Priorité 4 : promouvoir un marché du travail inclusif
- Priorité 5 : aide matérielle aux plus démunis hors aide alimentaire
- Priorité 6 : favoriser l'innovation sociale

La 7^e priorité doit permettre de répondre aux défis spécifiques des régions ultrapériphériques.

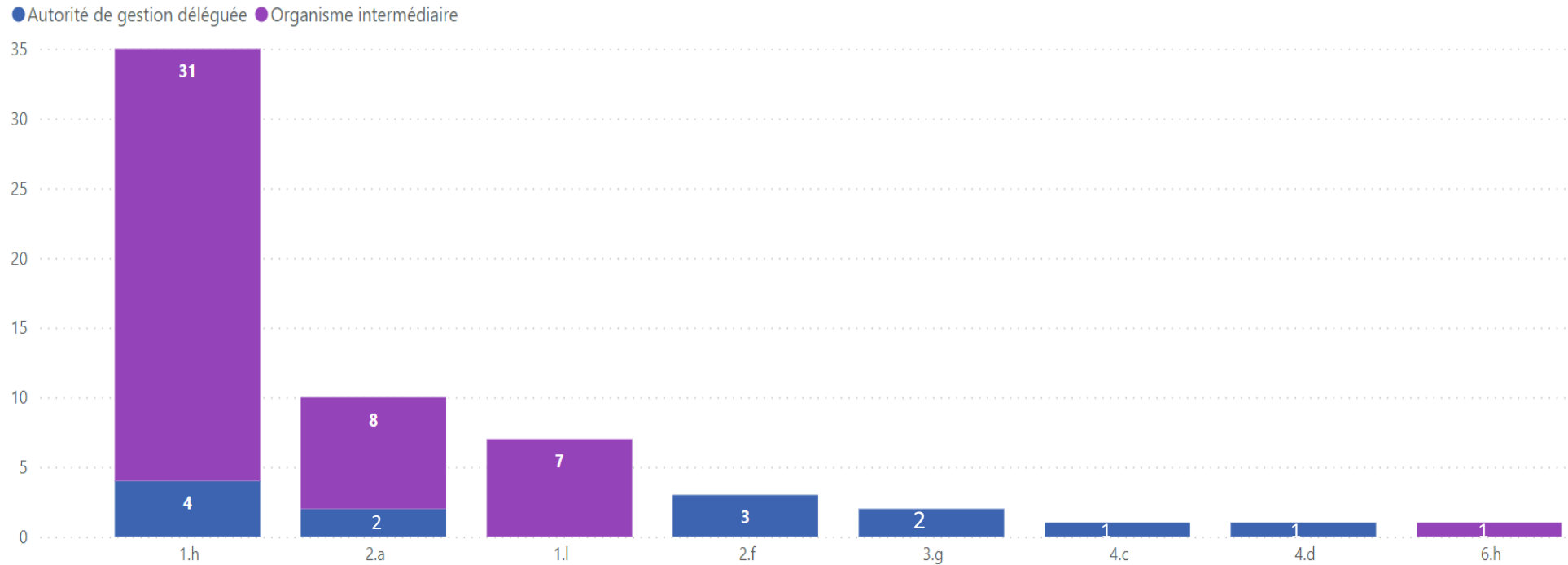
Enveloppe crédits d'intervention FSE+ de l'Etat en GE : 168 334 749 € dont 74,5 % ont été délégués aux 10 organismes intermédiaires du Grand Est sur les Priorités 1, 2 et 6.

Suivi financier FSE+



Appels à projets

57 AAP en Grand Est pour 92 M €



Cofinancé par
l'Union européenne

grand-est.dreets.gouv.fr



Appel à projets FSE+ DREETS GE

Priorité 4 « **Pour un marché du travail mieux équilibré entre les femmes et les hommes et accessibles à tous** » publié fin 2023 ➤ améliorer les conditions de travail par la lutte contre les violences subies au travail

Objectif : contribuer à soutenir des actions régionales en faveur de l'égalité femme/homme et la lutte contre les discriminations en entreprises, pour plus de diversité et un environnement de travail plus sain

6 dossiers de demandes ont été déposés par 5 porteurs dont 4 nouveaux : 2 opérations sur l'OS C et 4 opérations sur OS D

Actions présentées :

- actions pour le maintien en emploi des aidants
- sensibilisation au fait que sur le marché du travail toutes les personnes, quel que soit leur genre ou leur âge, ont des atouts
- préserver les savoirs faire des anciens en optimisant leur fin de parcours
- permettre la montée en compétences des entreprises sur les méthodes inclusives de management et de recrutement

Priorité 2 OS F « **Favoriser la mobilité européenne et internationale à des fins d'apprentissage pour tous** » publié fin 2023.

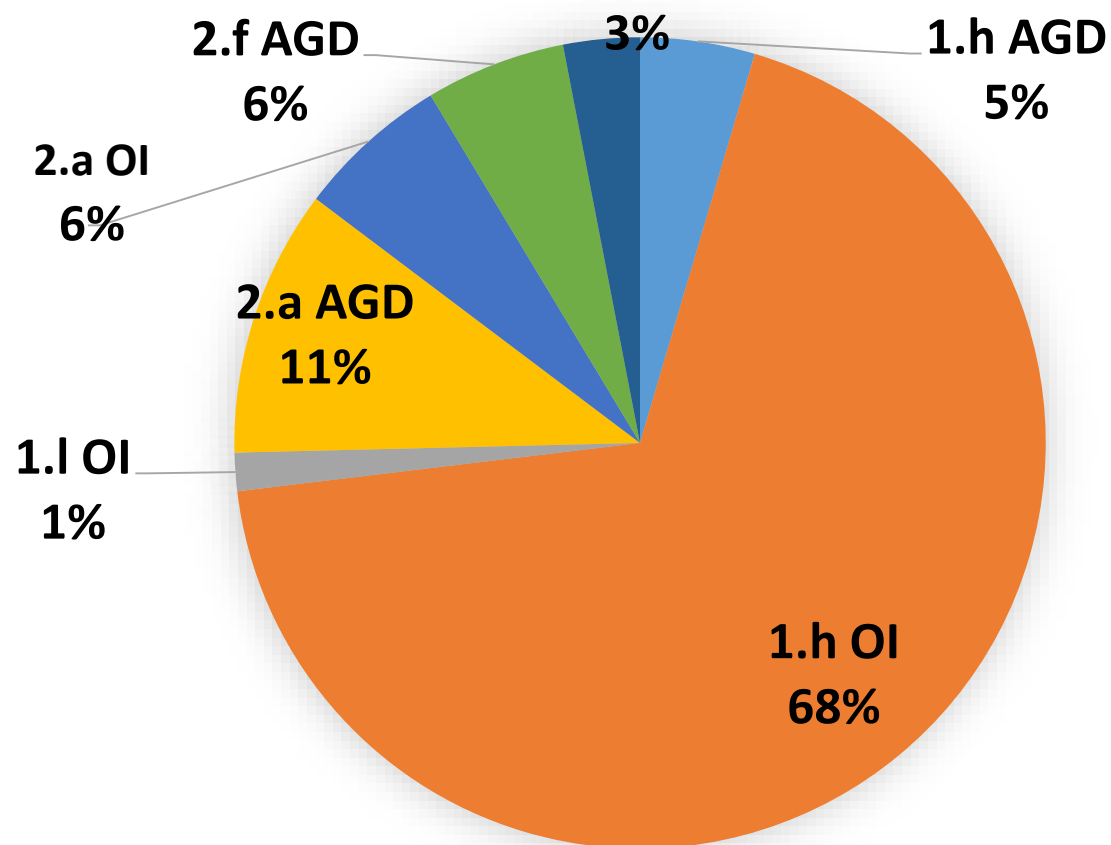
Objectif : augmenter le nombre de mobilités longues pour les apprentis au sein des CFA-OFA et permettre à ces structures de développer une fonction spécifique à la coordination et à la valorisation de ces mobilités

3 demandes déposées par 3 nouveaux porteurs

Opérations programmées

197 opérations programmées en Grand Est

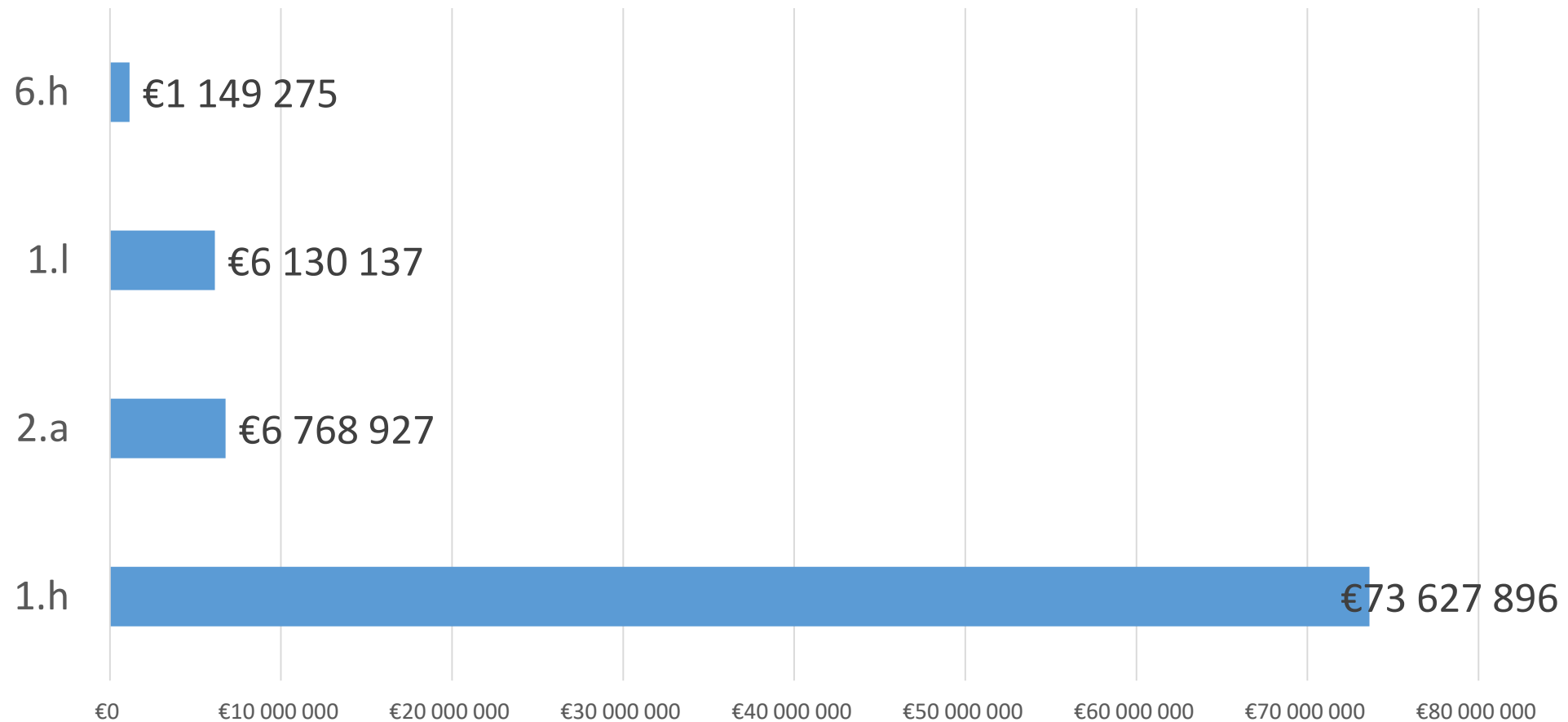
Nombre d'opérations programmées par OS3.g AGD



Organismes intermédiaires

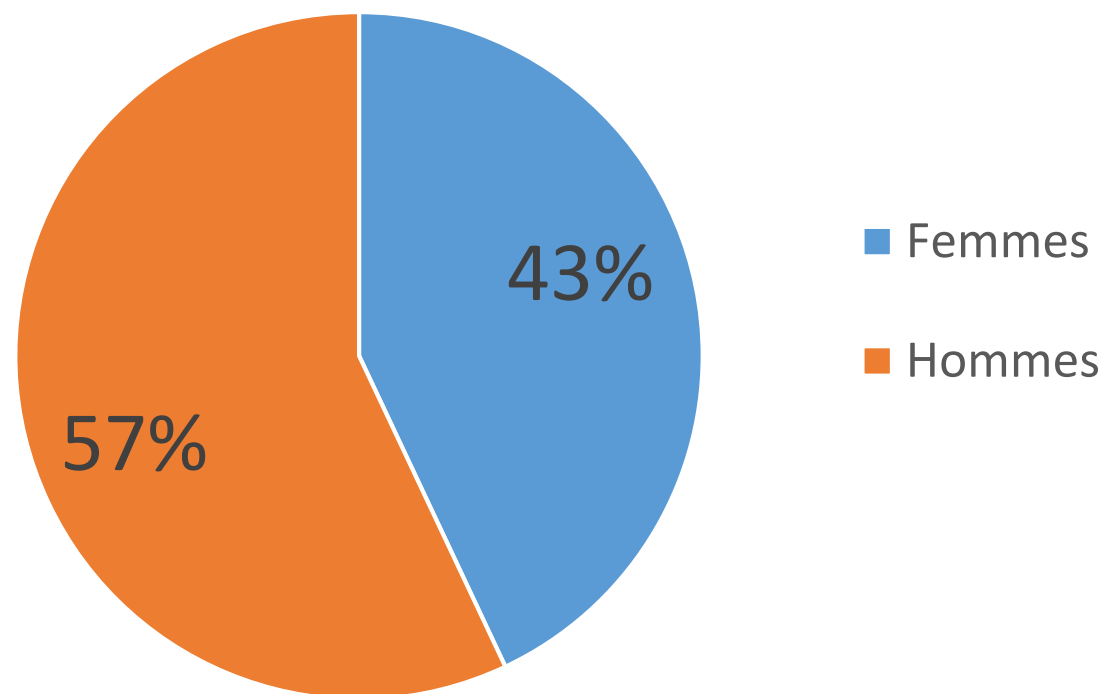
10 organismes intermédiaires dans le Grand Est

Montant FSE+ des subventions globale par OS

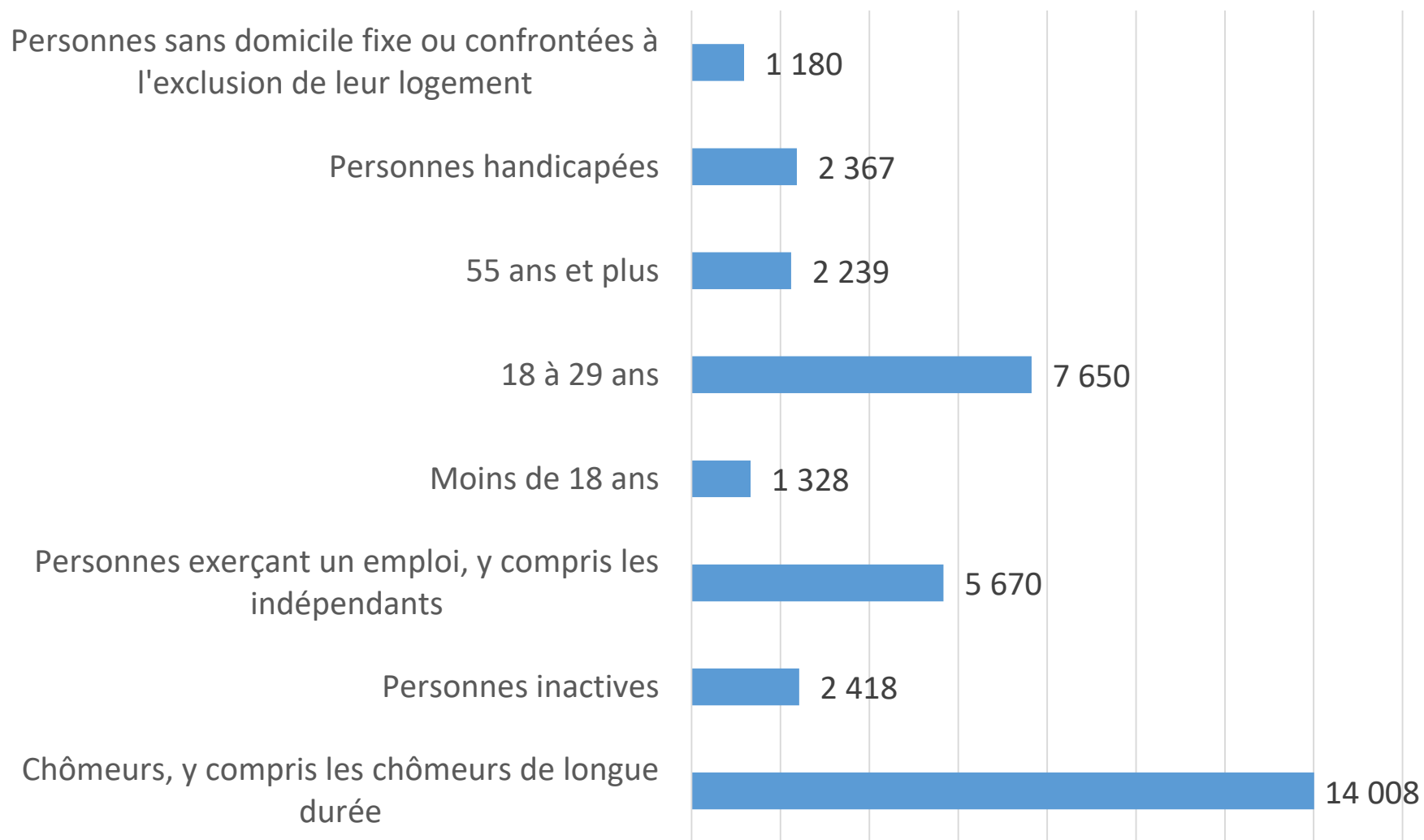


Participants

Nombre total de participants: 19 605



Indicateurs de réalisation



Programme National FTJ

La Commission européenne a adopté le PN FTJ (France) le 30 novembre 2022.

L'Etat gère, via la DGEFP, un PN FTJ à hauteur de 309 millions d'€ pour la période 2021/2027.

Dans le Grand Est, les crédits d'intervention délégués sont de 48,2 millions d'€ pour des actions dans les territoires infra-départementaux (27 EPCI) du Haut-Rhin, de la Meurthe & Moselle et de la Moselle



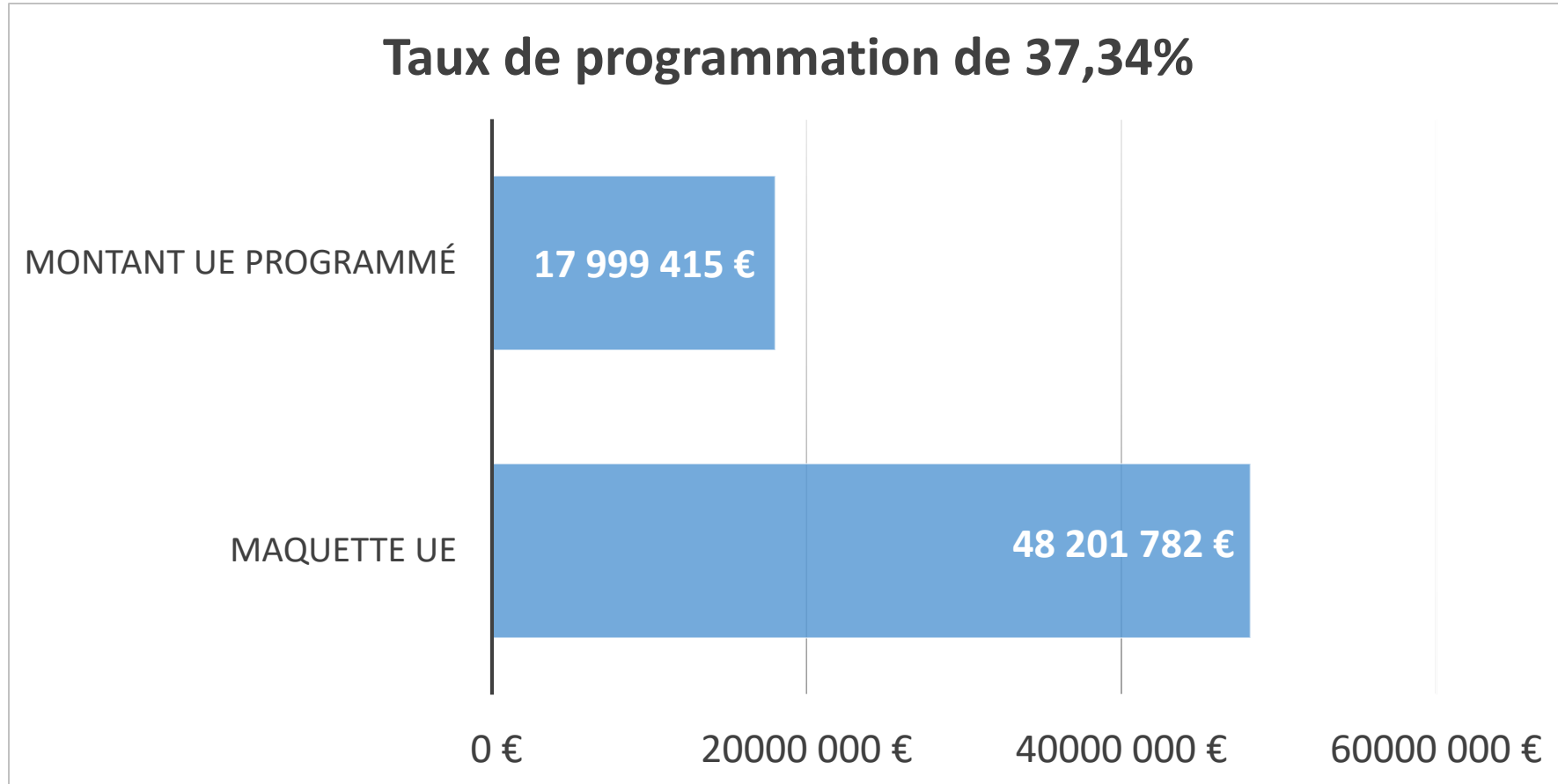
Appels à projets FTJ publiés en GE

1° AAP FTJ publié le 16 mars 2023

Une demande déposée et conventionnée avec OPCO 2i qui accompagne le plus grand nombre de salariés qui ont besoin de développer leurs compétences au sein d'entreprises les plus émettrices de CO2 visées par le FTJ

2° AAP FTJ ouvert du 20 octobre 2023 au 20 février 2024 : trois demandes sont en cours de création

Suivi financier FTJ



Projet de modification du PN FTJ

- ✓ Elargissement des actions sur le point (L) aide à la recherche d'emploi. Ajout proposé : actions de mise en adéquation et en relation des demandeurs d'emploi avec l'offre d'emploi générée par les secteurs de diversification sur les territoires FTJ via notamment les speed dating de l'emploi, du tutorat, de la découverte des métiers
- ✓ Ajouter la mention de l'IAE au point (M) inclusion active des demandeurs d'emploi et ainsi mettre en cohérence le PN avec les 2 PTTJ concernés.
- ✓ Ouverture du point (o) pour soutenir l'apprentissage et l'alternance dans les secteurs de diversification : la CE a répondu favorablement à la possibilité de soutenir l'apprentissage et l'alternance dans les secteurs de diversification. Toutefois la CE ne conditionnera pas l'ouverture de cette possibilité à la seule modification dans le PN FTJ mais à la justification de l'intervention du FTJ (argumentaire) qui devra être intégré au PTTJ



Projet de modification du PN FTJ

- ✓ **Rétroactivité sur le FTJ** : si la modification du programme ne nécessite pas l'ajout d'un nouveau domaine d'intervention, la rétroactivité est possible
- ✓ **Soutien aux grandes entreprises** : les opérations visant au soutien au capital humain sous le FTJ ne pourraient être considérés comme des investissements productifs. Par conséquent, le soutien aux grandes entreprises est possible au titre des points (k) et (l) de l'article 8 du règlement FTJ sans avoir à se rapprocher de la CE
- ✓ **L'éligibilité géographique des participants** : évolution de l'interprétation de l'éligibilité géographique des participants dans un souci de simplification validée par la CE. Si le lieu de l'action se situe dans les ZE éligibles au FTJ, la vérification de la résidence des participants n'est pas nécessaire. Si l'action se déroule en dehors des ZE éligibles : pour un salarié, justifier de son rattachement à une entreprise éligible suffira et pour un demandeur d'emploi, il sera vérifié que sa résidence se situe dans les ZE éligibles.

Communication

Actions, site BeEurope, réseaux sociaux, ...





Programmes régionaux

2 journées de
lancement
programmation
2021-2027

- Cible : Grand public, Bénéficiaires & Institutionnels,
- Objectif(s) : Informer sur le démarrage de la nouvelle programmation + accompagner les porteurs (prise RDV)
- Résultats : ≈ 200 participants + relais site internet et les R.S.



- Cible : Grand public - 12 étapes dont 8 projets visités en Politique de Cohésion
- Objectif(s) : Valoriser les soutiens de l'UE et de l'AG en Grand Est + sensibiliser les élus régionaux + presse
- Résultats : ≈ 120 participants + création 12 animations vidéos + retombées presse + relais site internet et R.S.

Tour FESI 2023

Sensibilisation
dans 2 lycées

- Cible : Jeunes — Lycéens,
- Objectif(s) : Sensibilisation des jeunes sur l'existence des fonds européens et des projets financés dans leur quotidien,
- Résultats : + de 100 lycéens à Thionville & Obernai + Relais site internet et R.S.



- Cible : Grand public & Bénéficiaires,
- Objectif(s) : Informer sur les projets financés sur le territoire & sur les fonds européens,
- Résultats : ≈ 2 posts / semaine - 15 à 25 likes sur Lkln et 5 à 10 likes sur Fbk



Réseaux sociaux
Be Europe en
Grand Est

Cible



Nouveau cœur de cible : **Grand public (et plus particulièrement la jeunesse)**

Développer une **approche naturelle et positive de l'action de l'Europe** :

- *Montrer l'utilité des fonds européens au quotidien, dans la vie des habitants en Grand Est*
- *Incarner les fonds européens en valorisant les projets et porteurs de projets*
- *Opter pour un discours simple, lisible et accessible au plus grand nombre*

Objectifs

Moyens

Création du **pôle Valorisation de la DFE** pour renforcer la communication/valorisation :

- *Arrivée prochaine de 2 agents en charge de la valorisation et l'animation du Réseau rural et agricole*
- *Appui de 12 chargé(e)s de visibilité dans les Maisons de Région pour l'organisation d'actions en lien avec le public*



Les élections européennes, le Mois de l'Europe et les Jeux Olympiques seront des opportunités saisies en 2024 pour communiquer largement sur les FESI auprès du grand public !

Tour FESI édition 2024

- Cible : Presse & élus,
- Période : 1 événement / mois avec 2 à 3 projets visités,
24 projets et porteurs de projets à rencontrer pour la Politique de Cohésion

- Valorisation et invitation CE pour les événements à organiser 23-27

Opérations à importance stratégique et projets + 10 M2€

- Cible : Jeunes — Lycéens,
- Période : Mois de l'Europe
L'Europe dans mon lycée

Sensibilisation FESI
dans 12 lycées
Mois de l'Europe



- Plusieurs thématiques : Témoignages de bénéficiaires/équipements sportifs pour les JO, jeunesse et Europe
- Cible : Grand public — diffusion RS et site
- Nombre de capsules : **50 projets à valoriser au minimum !**

Création de capsules vidéos/photos

- Cible : Grand public, Institutionnels, Presse
- Période : tout au long de l'année
- Diffusion : Réseaux sociaux, site Internet

Bibliothèque de projets





Programmes nationaux FSE+ et FTJ

Communication

Les appels à projet de la DREETS Grand Est relatifs aux PN FSE+ et FTJ sont publiés sur :

<https://fse.gouv.fr/les-appels-a-projets>

<https://grand-est.dreets.gouv.fr/Appels-a-projets-5075>

La Newsletter FSE +

✓ Lancée en mai 2020, la 12^{ème} Lettre est parue en janvier 2024

Rubriques : actualités FSE+ dont conseils pratiques pour les porteurs de projets, témoignages d'OI, actualités de l'unité FSE...

✓ Publication sur le site internet de la DREETS Grand Est et envoi à environ 400 destinataires (Porteurs de projet, OI, réseau des missions locales, DDETS(PP), etc.)

✓ Abonnements et suggestions sur dreets.ge.fseplus@dreets.gouv.fr

Valorisation des projets locaux soutenus par le Programme national FSE+ :

➤ APEF en Moselle : [Les rencontres du Programme national FSE+ : découvrez la structure de l'«APEF 57» \(youtube.com\)](#)

➤ Papillons blancs en Champagne : [Projet n°2 - Papillons blancs en Champagne \(youtube.com\)](#)



La Région
Grand Est

BE
EUROPE 
EN GRAND EST



**MERCI DE
VOTRE
ATTENTION**

**Siège du Conseil
régional**
1 place Adrien Zeller
BP 91006
67070 Strasbourg Cedex
+33 (0)3 88 15 68 67

Hôtel de Région
5 rue de Jéricho
CS70441
51037 Châlons-en-Champagne
Cedex
+33 (0)3 26 70 31 31

Hôtel de Région
place Gabriel
Hocquard
CS 81004
57036 Metz Cedex
01
**+33 (0)3 87 33 60
00**



beeuropa.grandest.fr